



Comprendre le traité de Lisbonne

publié le 06/12/2009 - mis à jour le 09/12/2015

Descriptif :

De nombreux sites présentent et expliquent le traité entré en vigueur le 1er décembre 2009

Sommaire :

- La fondation Robert Schuman : 10 fiches pédagogiques
- Le site du ministère des affaires étrangères
- Le site Toute l'Europe
- Le site du parlement européen



● La fondation Robert Schuman : 10 fiches pédagogiques

Le Conseil européen, réuni à Lisbonne les 18 et 19 octobre 2007, a approuvé le nouveau traité réformateur, dit " Traité de Lisbonne ", qui remplace le projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe. Ce traité apporte des modifications à la fois au Traité sur l'Union européenne (Traité de Maastricht) et au traité instituant la Communauté européenne (Traité de Rome).

Les 27 Etats membres de l'Union européenne ont ratifié le traité de Lisbonne. Celui-ci entre en vigueur le 1er décembre 2009.

Les 27 chefs d'Etat et de gouvernement ont désigné le 19 novembre Herman Van Rompuy au poste de Président stable du Conseil Européen et Madame Catherine Ashton, Haute représentante de l'UE et Vice Présidente de la commission Européenne.

En complément du texte officiel approuvé en décembre 2007, [la Fondation Robert Schuman](#) vous propose 10 fiches expliquant les principales innovations du traité, ainsi que les dates des ratifications dans chaque Etat. Vous trouverez aussi les dernières publications de la Fondation sur toutes les questions soulevées par le traité de Lisbonne.

- 1. [Les fiches explicatives](#)
- 2. [La procédure de ratification par pays](#)
- 3. [La carte des ratifications](#)
- 4. [Le texte du traité](#)
- 5. [Les publications de la Fondation](#)



● Le site du ministère des affaires étrangères

[Le traité de Lisbonne](#)

● Le site Toute l'Europe

[Réforme des traités et des institutions](#)

○ [Le traité de Lisbonne : qu'est-ce que c'est ?](#)

Le traité de Lisbonne vise à moderniser le fonctionnement de l'Union européenne élargie à 27 membres. Si le traité de Lisbonne ne contient pas de mesure phare qui fait avancer la construction européenne tel l'euro, il adapte néanmoins en profondeur les règles des traités afin que l'Union puisse réagir aux nouveaux défis du 21e siècle.

Ainsi le traité renoue l'architecture des institutions, assouplit la prise de décision et renforce la représentation extérieure de l'Union.

- L'origine du traité de Lisbonne
- [Les apports du traité de Lisbonne](#)
- [L'historique des négociations](#)
- [Repères](#)

● Le site du parlement européen

: Fenêtre sur l'Europe

[Comprendre le Conseil européen de Lisbonne et le Traité réformateur](#)



Liens complémentaires

- 🌐 [Site de la fondation Robert Schuman](#)
- 🌐 [Site Toute l'Europe](#)
- 🌐 [France-diplomatie](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.